

	Évaluation menée sur le terrain	
	Évaluation menée auprès d'informateurs clés par téléphone	

L'objectif de l'Emergency Tracking Tool (ETT) est de collecter des informations sur les mouvements de population importants et soudains, ainsi que sur des urgences de sécurité et climatiques. Les informations sont recueillies par le biais d'entretiens avec des informateurs clés ou d'observations directes. Ce tableau de bord présente des informations sur un mouvement qui a eu le **7 novembre 2023 dans la ville d'Ounianga-Kébir**, située dans la province de l'Ennedi Ouest, près de la frontière Libyenne.

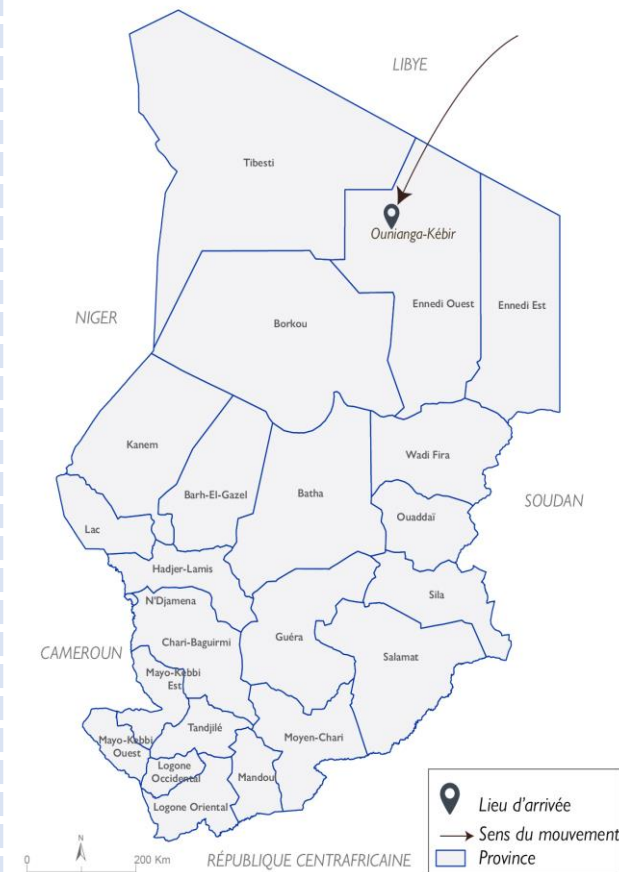
RESUMÉ DE L'ÉVÉNEMENT

	Population collectivement expulsée : 28 personnes		Raison du mouvement: Expulsion collective		Lieu de départ: Libye
	Lieu d'accueil: Ounianga-Kébir (Ennedi Ouest)		Mode de transport: 1 véhicule		Date du mouvement: 7 novembre 2023

Le 5 novembre 2023, **28 ressortissants tchadiens** (26 hommes, 2 femmes) ont été collectivement expulsés de la Libye et sont arrivés dans la ville d'Ounianga-Kébir le 7 novembre 2023. La plupart des personnes expulsées sont originaires de Guéra, Wadi Fira, Ouaddaï et Batha. Ces derniers ont affirmé avoir été emprisonnés en Libye pendant une période allant de un à sept mois à Benghazi, Djidabya et Kouffra avant d'être expulsés.

De ce fait, une équipe de l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM) a mené une évaluation à Ounianga-Kébir le 8 novembre 2023 afin d'enregistrer ces personnes expulsées.

Ainsi, le même jour, ces derniers ont reçu de l'assistance **en nourriture, en articles non-alimentaires (notamment des couvertures et des nattes), des soins de santé et du transport vers leurs localités d'origine.**



Avertissement : Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ses frontières de la part de l'OIM.

PRIORITY NEEDS

	1		2		3
Transport		Nourriture		Articles non-alimentaires	